

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le premier décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AZAY-SUR-THOUET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, Sous la présidence de M. RENAULT Jean Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 novembre 2020

PRESENTS : Mrs et Mmes VIGNAULT, FAZILLEAU, DESESSARD, LARCHER Adjoint, BRUNET, SICOT, BOUCHET, ROBINEAU, ROUVREAU, MARTIN, PIET, ROUSSEAU, JASMIN

Absente et excusée : Mme INGUENEAU

➤ **REVISION DES LOYERS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021 : 24, 24 BIS ET 25 RUE DE LA POSTE, 29 RUE DE L'EGLISE, 9 BIS IMPASSE DES COMMUNAUX, 9 BIS RUE DE LA GIRARDIERE, 2 RUE DE LA GIRARDIERE (ETAGE)**

La période de référence pour ce logement est le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et la hausse est de 0,66 %.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, fixe les loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

LOGEMENT	LOYERS 2020	LOYERS 2021 (+0,66%)	TEOM 2020	TEOM 2021	CHARGES entretien chaudières
9 Bis Impasse des communaux	460,13 €	463,17 €	12,08	11,83	0,00
24 Rue de la Poste	546,99 €	550,60 €	13,79	13,54	5,96
24 Bis Rue de la Poste	512,07 €	515,45 €	13,79	13,54	5,96
25 Rue de la Poste	423,96 €	426,76 €	11,92	11,66	5,96
29 Rue de l'Eglise	334,24 €	336,45 €	6,75	6,67	5,96
9 Bis Rue de la Girardièrre	335,82 €	338,04 €	4,33	4,16	0,00
2 Rue de la Girardièrre ETAGE	205,03 €	206,38 €	3,67	3,58	0,00

➤ **SUBVENTION AU CCAS**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à voter une subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2020.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants, accorde une subvention de 3 100 Euros au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2020.

➤ **ADHESION A L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU THOUET**

Voir si nous pouvons adhérer à cette association alors que nous faisons partie du SMVT. Il peut y avoir conflit d'intérêt.

Soit nous adhérons pour 15 € ou bien nous leur versons une subvention de 15 €.

➤ **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN POUR LA POSE D'UNE ANTENNE RELAIS AVEC ORANGE**

Pose d'une antenne sur la commune, un terrain communal a été envisagé (dépôt Saint Marie). Il faut fixer un rendez-vous avec les riverains et Orange pour expliquer car actuellement ils ne sont pas d'accord.

Un autre terrain communal (la maison des chasseurs) va être proposé avec moins de maison proximité.

Attendre les nouvelles propositions

➤ **SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET : CONVENTION POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « BASSIN DU THOUET AMONT »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention pour l'animation du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont ». Elle précise les modalités de mise en œuvre de la mission d'animation du site

Natura 2000 sur la commune (Animation, Assistance Technique, Suivis et Assistance administrative).  
Monsieur le Maire ajoute qu'un élu référent doit être désigné.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Autorise Monsieur le Maire à passer une convention avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet pour l'animation du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont ».
- Ajoute que Monsieur RENAULT Jean-Michel, Maire, sera l'élu référent pour la commune.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ **ACHAT DE TERRAIN A L'ETABLERIE POUR CHEMIN DE RANDONNEE**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'afin de créer le prolongement du chemin piétonnier de la Mothe à l'Etablerie, il est nécessaire d'acheter une partie des parcelles le long de la RD 949 Bis (AA n°13 et AA n°14) sur une largeur d'emprise de 3 ml. M. et Mme SICOT Jean-Hugues et Catherine, propriétaires, ont approuvé la cession au profit de la commune d'Azay-sur-Thouet moyennant le prix de 1 € le m<sup>2</sup> auquel s'ajoutera les frais d'acte et de géomètre.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Autorise l'acquisition d'une partie parcelles AA n°13 et AA n°14 le long de la RD 949 bis sur une largeur d'emprise de 3 ml à M. et Mme SICOT Jean-Hugues et Catherine domiciliés 2 l'Etablerie 79130 AZAY SUR THOUET pour 1 € le m<sup>2</sup>.
- Ajoute que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune d'Azay-sur-Thouet
- Décide de confier la rédaction de l'acte à Maître Guilbot-Barbellion Marie, Notaire Secondigny, 8 ZA de Bellevue.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou ses adjoints pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ **DIVERS**

- ***Virement de crédit : travaux de défense incendie***

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite aux travaux de Défense incendie 2020 décidé à la réunion de Conseil Municipale du 01/09/2020 ;

Il est nécessaire de faire des virements de crédit :

- Section investissement dépenses :
  - o Programme 0219 – Divers Bâtiments – article 2138 = - 1 000,00 €
  - o Programme 0260 – Défense incendie – article 2181 = + 1 000,00 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

- ***Mise à disposition terrain le Noues***

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les terrains cadastrés section A, les Noues pour une surface de 7 ha 63 a 73 ca appartiennent à la commune et propose de les mettre à la disposition du GAEC Mouillepain afin qu'ils soient entretenus.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de mettre les terrains cadastrés section A, les Noues pour une surface de 7 ha 63 a 73 ca à la disposition du GAEC Mouillepain avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2020
- Ajoute qu'une convention sera signée pour une durée de 6 campagnes pour un montant de 400,00 € par an.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer et signer toutes les opérations administratives, techniques, comptables et financières pouvant s'y rapporter.

- ***Adhésion à PETROCARTE U***

- ***Bulletin Municipal : réunion pour relecture le lundi 14 décembre 2020 à 20h00***

- ***Cérémonie du 5 décembre 2020***

- ***Pays de Gâtine : visioconférence Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine***

Rappel visioconférence dédiée au projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Le projet de PNR étant un dossier fondamental de ce mandat, il semble important de proposer un temps d'échanges à ce sujet en prémisses des travaux qui débuteront en 2021. Deux créneaux pour participer à cette heure destinée à vous informer sur le projet de Parc et à répondre à vos interrogations.

Jour	horaire	Lien visioconférence
Mardi 8 décembre 2020	De 18h à 19h	<a href="https://us02web.zoom.us/j/89671916695?pwd=ZU54VUM3aGJuUVdYbEZqRVdnL1Y2UT09">https://us02web.zoom.us/j/89671916695?pwd=ZU54VUM3aGJuUVdYbEZqRVdnL1Y2UT09</a> ID de réunion : 896 7191 6695 Code secret : 041106
Jeudi 17 décembre 2020	De 17h à 18h	<a href="https://us02web.zoom.us/j/87495762322?pwd=NUlqdE1FaDIGZ242Z016Q2RmK0l1UT09">https://us02web.zoom.us/j/87495762322?pwd=NUlqdE1FaDIGZ242Z016Q2RmK0l1UT09</a> ID de réunion : 874 9576 2322 Code secret : 892695

Ces visioconférences auront lieu via la plateforme Zoom, n'hésitez pas à contacter le Pays de Gâtine pour plus de précisions sur cet outil.

- **Comptes rendus réunions**
    - o **ID79 visio du 19/11/2020**
    - o **CAUE**
    - o **Activ'Séniors**
    - o **Commission Jeunesse**
  - **Budget participatif : Délace Thouet**
- Courrier du Département nous informant que le projet n'a pas été retenu.

- **Téléthon 2020**
- **Le Panneau des circuits de randonnées est installé sur le mur de la salle polyvalente**
- **Prochaine réunion de Conseil Municipal le mardi 5 janvier 2021**